



## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- 1 justificatif de domicile (facture d'électricité ou d'eau, photocopie de quittance de loyer, ...)
- L'autorisation d'hospitalisation ci-dessous dûment complétée (même pour les élèves majeurs)
- 1 attestation d'assurance Responsabilité civile (à remettre au plus tard fin septembre 2024)
- Le document en page 2 rempli et signé (règlement, droit à l'image et droits de scolarité)

Pour les nouveaux élèves uniquement :

- 1 photo d'identité (au format jpeg, jpg)

Pour les danseurs uniquement<sup>1</sup> :

- Elèves inscrits en danse au CRD en 2023-2024 : un nouveau certificat médical daté de moins de 3 mois sera à remettre au plus tard en septembre 2024
- Nouveaux élèves : un certificat médical d'un médecin daté de moins de 3 mois attestant la capacité de l'enfant à la pratique de la danse

Pour le paiement en 6 fois uniquement et pour une première inscription ou un changement de RIB uniquement :

- 1 autorisation de prélèvement SEPA (en page 3)
- 1 RIB
- 1 copie recto-verso de la pièce d'identité du responsable légal qui réglera les factures

Pour une demande d'inscription d'un élève venant d'un autre établissement :

- 1 certificat de scolarité récapitulatif le ou les cursus suivis, ainsi qu'une attestation de récompense(s) avec cachet de l'établissement

Optionnel pour les élèves Saint-Germanois uniquement :

- Une Attestation de Quotient Familial CAF (à défaut, votre dernier avis d'imposition)<sup>2</sup>.

Tout comme les frais de scolarité, les frais de dossier (39,00€ € par élève et par spécialité demandée) sont gérés par la Régie centralisé. Toutes les factures sont dématérialisées. La somme due devra être réglée, **après réception de la facture** : en carte bancaire sur internet (portail famille du site de la Ville) OU en prélèvement automatique (si vous avez opté pour ce mode de paiement pour les frais de scolarité) OU en carte bancaire, chèque à l'ordre de « Régie centralisée », espèces au guichet de la Régie centralisée (au Centre administratif de la Ville). Les frais peuvent également être réglés en totalité ou partiellement, avec le Pass + et/ou le Pass Culture (utilisable pour les frais de scolarité et/ou d'inscription).

<sup>2</sup>. Pour les Saint-Germanois, les frais de scolarité seront calculés sur la base du QF CAF. A défaut de justificatifs, le plein tarif sera appliqué.

\* Pour toute information sur le règlement des factures écrire à [regie.centralisee@saintgermainenlaye.fr](mailto:regie.centralisee@saintgermainenlaye.fr)

<sup>1</sup> /!\ Certains médecins sont réticents à établir un certificat médical chaque année, ils vous indiqueront que cela peut se faire tous les 3 ans : c'est une erreur. La pratique de la danse en conservatoire ne dépend pas du code du sport mais du code de l'éducation. La danse reste donc régie par la **loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse**, inscrite au livre III du code de l'éducation. En cas de difficulté pour obtenir ce certificat auprès d'un médecin, vous pouvez présenter à votre médecin l'article R 362-2 du code de l'éducation qui est toujours en vigueur : "Les exploitants doivent s'assurer, avant le début de chaque période d'enseignement, que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui leur est dispensé. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. A la demande de tout enseignant, un certificat attestant un examen médical supplémentaire doit être requis."

Je soussigné(e), M. / Mme ....., Responsable de l'enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

autorise le responsable du CRD à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève (ou par mon état - élèves majeur) : transport au centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, et à faire pratiquer si besoin toute intervention.

**Coordonnées des personnes à prévenir en cas de nécessité :**

Qualité..... NOM..... Prénom.....

Tél : ...../...../...../...../.....

Qualité..... NOM..... Prénom.....

Tél : ...../...../...../...../.....

Fait à ....., le

.....

**Signature :**

# FICHE D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION

## ELÈVE

NOM .....

Prénom .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

Nationalité : .....

Etablissement scolaire fréquenté en 2024-2025 : ..... Classe : .....

## REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Situation familiale :  Mariés  Pacsés  Divorcés  Séparés  Célibataire  Veuve/veuf

Représentant 1 (domicile de l'enfant) :	Représentant 2 :
NOM et Prénom : .....	NOM et Prénom : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....	Date de naissance : ..... / ..... / .....
Adresse mél : .....	Adresse mél : .....

Je soussigné(e)

Responsable de l'enfant

### certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du conservatoire (\*), et m'engage à le respecter.

- J'autorise la Ville de Saint-Germain-en-Laye à réaliser une captation (image et/ou son) de mon enfant ou de moi-même (élève majeur) lors d'un spectacle ou d'un cours et sa diffusion à des fins exclusives d'information (brochure, site internet...)  OUI  NON
- Je souhaite recevoir par mail les informations sur les manifestations du CRD  OUI  NON

Les données collectées par le biais de ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires à l'inscription et à la scolarité de votre enfant (ou de vous-même) au conservatoire (CRD). Les destinataires des données sont les services et agents du CRD et de la Ville (état civil, régie, trésorerie principale...). Les données seront conservées sur le logiciel de gestion de scolarité du CRD. Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye. Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et d'exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, vos droits de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) par les moyens suivants :

- En vous rendant à de la Direction des Affaires Administratives : 86, rue Léon Désoyer (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).
- En écrivant à : Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction des Affaires Administratives, ou au Délégué à la Protection des Données, 16 rue de Pontoise - BP 10101, 78101 Saint-Germain-en-Laye cedex, en exposant votre demande et en justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir donner suite à votre demande d'inscription.**

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.

• Je souhaite m'acquitter des droits de scolarité en :

1 fois à réception de la facture du mois d'octobre (envoi en novembre)

6 fois par prélèvement automatique mensuel (factures d'octobre à mars) \*\*

Le prélèvement fractionné ne pourra pas s'appliquer dans le cas d'une inscription prise en cours d'année scolaire, **ni pour les sommes inférieures ou égales à 200 €.**

Dans le cadre d'une procédure de dématérialisation, les factures seront automatiquement envoyées par mail.

(\*) Le règlement intérieur du Conservatoire (CRD) est disponible à l'accueil du CRD OU dans les pages du CRD sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermainenlaye.fr/150/le-conservatoire-claude-debussy-crd.htm>.

(\*\*) Ce choix s'applique pour le règlement de l'ensemble des prestations de la Ville.

Fait à ....., le .....

Signature :

